

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 11

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en 1934/1935. Comparés aux prix de 1936, les nouveaux pourront ainsi être augmentés de 3,80 fr., équivalant à une majoration de 21 %.

Bois à papier de deuxième choix. Jusqu'ici, les fabriques suisses de papier et de cellulose n'ont accepté que des rondins parfaitement sains, exempts de tout défaut et d'au moins 10 cm de diamètre au petit bout. En 1937/1938, la *Hespa* acceptera aussi un *deuxième choix*, pour autant que la livraison s'en fera par wagons entiers ou par voitures. Ces livraisons se composeront :

- a) de rondins de 7 à 9 cm de diamètre au petit bout, ayant les qualités des rondins de râperie normaux;
de rondins d'au moins 10 cm de diamètre au petit bout, mais étant, ou :
- b) noueux et légèrement courbés, ou :
- c) endommagés (par flottage ou dévalage), ou :
- d) piqués, échauffés et tarés, mais tenant le clou, ou s'il s'agit :
- e) de quartiers propres, de fortes dimensions.

Le bois de deuxième choix doit être écorcé forestièrement; il ne sera pas fait de différence entre l'épicéa et le sapin.

Les prix pour le bois à papier de deuxième choix ont été fixés comme suit : pour le bois livré franco gare destinatrice 18 fr. (plus les indemnités kilométriques habituelles) et 19 fr. pour le bois livré directement sur chantier d'usine.

(Extrait du « Marché des bois », cahier n° 3, du 8 octobre 1937.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale. La division forestière de l'E. P. F. avait choisi, en 1935, comme sujet de concours auquel pouvaient prendre part ses étudiants, la question suivante : *Les caisses forestières de réserve en Suisse* (Historique de leur création et de leur développement. — Leur état actuel et de leur utilité. — Leur place dans la législation forestière des cantons. — Moyens à employer pour activer leur développement futur).

L'étudiant *Peter Niggli*, de Molinis (Grisons), a reçu du Conseil de l'Ecole polytechnique, pour la solution présentée, un prix en argent et la médaille d'argent de l'E. P. F.

L'Ecole polytechnique fédérale a, le 16 juillet 1937, décerné le titre de docteur *honoris causa*, ès sciences techniques, à M. *Hermann Graser*, inspecteur forestier retraité, à Weimar. Cette distinction a été accordée, comme récompense d'une longue activité désintéressée au service de la forêt, au pionnier qui a su créer un mode de traitement forestier, basé sur l'application des lois naturelles, et lui donner son expression scientifique dans un livre remarquable : « Die Bewirt-

schaftung des erzgebirgischen Fichtenwaldes » (Du traitement de la forêt d'épicéa dans l'Erzgebirge).

Monsieur Graser qui fut, de 1918 à 1932, inspecteur de l'arrondissement forestier de Zöblitz, dans l'Erzgebirge, est resté, dès le commencement du siècle, en contact avec la sylviculture suisse. Tant par l'étude de notre littérature forestière que par de nombreux voyages d'étude et une correspondance suivie, il y a puisé abondamment. Nombreuses ont été, d'autre part, les visites de forestiers suisses à son champ d'activité de Zöblitz. Ceux-ci ont eu l'occasion de suivre les méritoires essais de Graser, que de nombreux obstacles, naturels et autres, sont venus compliquer, mais que sa belle obstination a su néanmoins conduire à bonne fin.

Cette distinction accordée à un homme de grand mérite revêt, dans le cas particulier, un sens profond : on a voulu honorer, d'une manière toute générale, ce type du praticien forestier qui, sachant renoncer à toute distinction publique, veut faire œuvre de chercheur et, dans le silence de la forêt, travaille de façon désintéressée, sans arrêt, et sans se laisser détourner par rien, pour atteindre le but qu'il considère comme le vrai.

(Traduction d'une note parue à la *Zeitschrift*, cahier 7/8.)

— *Cours libres à la XII^{me} division de l'Ecole*. On ignore assez généralement que des cours, dits « libres » (Freifächer), sont donnés dans une des 12 divisions de notre Ecole polytechnique et auxquels ont le droit d'assister, non seulement les étudiants du « Poly », mais toute personne ayant dépassé l'âge de 18 ans. Ces cours libres, donnés par environ 100 professeurs et chargés de cours, sont répartis dans deux grandes sections :

- A. *Philosophie et économie politique*. (1^o Littérature, langues et philosophie. 2^o Sciences historiques et politiques. 3^o Beaux arts.)
- B. *Mathématiques, technique et sciences naturelles*. (1^o Cours généraux. 2^o Cours spéciaux. 3^o Cours libres militaires.)

En ce qui concerne la sylviculture et l'esthétique, nous croyons devoir attirer l'attention des lecteurs de ce journal sur deux cours, professés par des forestiers, qui figurent au programme du semestre d'hiver 1937/38. Ce sont :

D^r H. Burger, directeur de l'Institut fédéral de recherches forestières :
Natur- und Heimatschutz, 1 heure. (*Protection de la Nature et Heimatschutz*.)

D^r H. Grossmann, inspecteur forestier, chargé de cours: Forstgeschichte,
1 heure. (*Histoire de la sylviculture*.)

Divers.

Le « comité national pour l'économie suisse du bois » nous prie de reproduire la notice suivante, concernant une publication qui résume les délibérations du *premier congrès suisse du bois*, à Berne,

en 1936. — *Sammelband über Holzverwertung*. Vorträge, Ansprachen und Diskussionen anlässlich des ersten schweizerischen Holzkongresses in Bern, 1936. (Articles en allemand et en français.)

Les conférences, discours et discussions que l'on entendit durant le premier congrès du bois, à Berne, en 1936, ont été reproduits dans un volume de plus de 400 pages.

Ce tableau complet des différents domaines d'utilisation de notre bois indigène est, pour tous les producteurs et consommateurs du bois, un ouvrage d'ensemble de valeur durable. Pour permettre à tous les intéressés l'acquisition de ce volume, son prix a été abaissé à 8 francs. Ce prix est même réduit à 5 francs pour : les sociétaires du « Lignum » et de l'Association suisse d'économie forestière, les étudiants des écoles forestières et de l'École polytechnique.

Nous nous plaignons à espérer qu'on saura largement profiter d'une réduction aussi marquée.

Les commandes peuvent être faites à « l'Office forestier central suisse », à Soleure.

L'expédition a lieu exclusivement contre remboursement.

BIBLIOGRAPHIE.

L. Pardé : Les conifères. Un vol in-8° de 308 pages, illustré. Paris VI, La Maison rustique, 26, Rue Jacob. 1937.

Encore une publication sur les conifères, s'écrieront les sylviculteurs qui possèdent peut-être, dans leur bibliothèque, les ouvrages de Hickel, Beissner, Mayr, Bailey, Fitz-Patrick, Mouillefert, Gaussen, etc. L'étude de la récente publication de l'éminent dendrologue qu'est M. *Pardé* démontre, à l'évidence, que cette dernière comble une lacune. En effet, l'auteur, comme il l'écrit dans l'introduction, a voulu présenter aux sylviculteurs et aux créateurs d'arboretums, un livre « conçu dans un but pratique plutôt que scientifique ». Il a pleinement réussi à mettre sur pied une œuvre originale, claire, établie sur une base savante permettant une étude rigoureuse de la classification et des caractères propres aux différentes espèces de conifères de l'univers.

M. *Pardé*, alors qu'il dirigeait les écoles forestières des Barres et cet incomparable arboretum créé par la famille de Vilmorin, dans le département du Loiret, a enrichi les collections dont il avait la direction, en particulier par l'établissement du *fruticetum*. L'arboretum des Barres est bien connu de nombreux naturalistes étrangers.

C'est dans ce cadre unique que M. *Pardé* a réuni une documentation énorme, qui lui a permis, en particulier, de mettre sur pied son « Iconographie des conifères fructifiant en France », publication dont six livraisons ont paru, la guerre ayant malheureusement interrompu la publication de cette étude remarquable.

Les nombreux voyages de l'auteur à l'étranger et les innombrables relations, qu'au cours d'une carrière déjà longue il a nouées dans le monde des botanistes, des dendrologues et des forestiers, lui ont permis d'acquérir une véritable maîtrise du sujet et de se placer en tête des sylviculteurs spécialisés dans l'étude des arbres exotiques.